

Le mot du maire

Chers Évrannaises et Évrannais,

Le 23 mars 2014, vous avez été près de 70% à faire confiance à une équipe, certes composée entièrement de nouveaux élus, mais que vous saviez compétente, motivée, ouverte et responsable. Nous vous en remercions très sincèrement. Ce choix a permis à Évran de partir sur un nouvel élan.

Les six premiers mois de notre action municipale ont été intenses et ont nécessité une forte disponibilité de la part des 14 élus qui m'entourent au quotidien. Je tiens à les remercier vivement pour leur investissement et pour avoir adapté leur vie personnelle et souvent professionnelle. Nous avons posé des bases saines grâce au temps passé sur les dossiers, à l'expérience du personnel de la commune ainsi qu'à l'appui de quelques Évrannais et de plusieurs élus d'autres collectivités locales.

Nous sommes convaincus qu'Évran a un fort potentiel et doit entrer dans une nouvelle phase de développement. D'ici à 2020, notre rôle sera, à partir des acquis et des investissements des élus précédents et en s'appuyant sur les acteurs économiques et associatifs de la commune, d'exploiter chaque opportunité nouvelle pour renforcer la position de notre commune sur le territoire, améliorer les liens de solidarité et favoriser le mieux vivre de ses habitants.

Depuis avril, nous avons également pu analyser plus finement la situation financière de la commune. Celle-ci nous contraint à limiter les investissements en 2014 et 2015 et à réduire les dépenses de fonctionnement (hors coûts de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires).

J'aborde cette fonction de maire en réalisant pleinement l'importante charge de travail qui m'incombe, et avec à la fois beaucoup d'humilité et de détermination. J'ai la conviction que cette nouvelle équipe ne vous décevra pas. Je sais qu'il nous faudra être constamment dans un équilibre entre la réflexion stratégique (pour prévoir les besoins d'Évran à moyen terme) et l'action quotidienne (pour répondre à vos préoccupations du moment).

L'objectif de ce bulletin est de vous informer sur la situation actuelle, sur ce qui a été réalisé depuis six mois et sur quelques perspectives. Nous avions annoncé pendant la campagne électorale notre souhait d'organiser une réunion publique avant fin 2014. Nous vous donnons ainsi rendez-vous le vendredi 7 novembre. Ce sera un moment important dans la vie citoyenne et ce bulletin nous servira de base pour nos échanges.

Cordialement.
Patrice Gautier, Maire.



Sommalite

Le Conseil Municipal	page 2
Les Commissions Municipales	page 3
Administration	page 4
Communication	page 4
Affaires Sociales	page 6
Développement Durable	page 7
Développement Économique	page 9
Tourisme	page 10
Enfance, Jeunesse & Affaires Scolaires	page 10
Finances	page 12
Sports, Loisirs & Culture	page 13
Travaux & Urbanisme	page 15
Les groupes de travail	page 17
La parole à l'opposition	page 19
Informations pratiques	page 20

Le conseil municipal



GAUTIER Patrice - Maire

- Président du CCAS
- Membre du Conseil d'Administration du Comité d'Entraide du Pays d'Évran
- Vice-Président du Comité Syndical de l'École Faluns Jules Verne
- Délégué titulaire du Syndicat des Eaux du Pays des Faluns
- Délégué au Syndicat du Bassin versant du Linon
- Correspondant «défense»
- Conseiller communautaire de Dinan Communauté
- Délégué communautaire au tourisme
- Délégué pour Dinan Communauté auprès du comité syndical du SAGE et du bureau de la CLE du SAGE.



BONIFAS Christian

1er adjoint « finances et personnel »

- Délégué communautaire « finances »
- Membre du CCAS



DUPUIS Julie

2ème adjointe « développement économique »

- Déléguée communautaire « développement économique »
- Membre du CCAS
- Référent « Mission locale »



LEGOFF Jérôme

3ème adjoint « développement durable »

- Délégué auprès du Syndicat Départemental de l'Energie
- Délégué communautaire « environnement, gestion des déchets »



RIQUIER Manon

4ème adjointe « enfance, jeunesse et affaires scolaires »

Déléguée communautaire « culture »



DUBREUCQ David

5ème adjoint « sports, loisirs, culture »

- Délégué communautaire « sports »
- Membre du CCAS



ELABDI Leïla

Conseillère municipale Déléguée « communication et administration »



KERVERDO Christophe - Conseiller municipal Délégué « affaires sociales »

- Trésorier du Comité d'Entraide
- Membre de la Commission Administrative du CCAS, du Conseil de Vie Sociale de l'EHPAD et du Conseil de Vie Sociale du Foyer de Vie de Beaumanoir



PONNELAIS Ludovic Conseiller municipal

Délégué « travaux, voirie et urbanisme »

Correspondant « Sécurité Routière »



JOUBIN Nathalie Conseillère municipale



LEFEUVRE Nicole Conseillère municipale

- Élue référente « Bibliothèque »
- Membre du Syndicat des Faluns



MAUFRAIS Lionel Conseiller municipal

- Élu référent « Événementiel »
- Délégué communautaire « environnement, eau et assainissement»



MAUFRAIS Loïc Conseiller municipal

Élu référent « Marché »



PLANCHOT Jacqueline Conseillère municipale

- Élue référente «espaces verts, fleurissement»
- Correspondante «Association des Canaux de Bretagne»



TINGHIR Aurélie Conseillère municipale

Élue référente « Bibliothèque »



BARDOULT LE DIOURON Béatrice Conseillère municipale

- Conseillère communautaire, vice-présidente en charge de la petite enfance
- Présidente du syndicat mixte du Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) Evran - Caulnes
- Membre du CCAS



FROTIN François
Conseiller municipal (Opposition)



SENECHAL Marylène Conseillère municipale (Opposition)

Membre du CCAS



TARDIVEL Pascal Conseiller municipal (Opposition)

■ LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS 2014

Source: Ministère de l'intérieur

- Nombre d'inscrits : 1 219 - Nombre de votants : 1 001

- Nombre de bulletins blancs et nuls : 32 soit 3,2% des votants

- Nombre de bulletins exprimés : 969

- Liste « Évran Autrement » menée par Patrice GAUTIER :
 672 voix soit 69,34% des bulletins exprimés

- Liste « Évran Demain » menée par Pascal TARDIVEL : 297 voix soit 30,65% des bulletins exprimés

■ L'INDEMNISATION DES ÉLUS

Seuls les mandats de maire, d'adjoint, de conseiller délégué et de vice-présidence de Dinan Communauté sont indémnisés. Les autres mandats sont bénévoles.

	Montant brut	Montant net	Nom de l'élu(e)
Maire	1 879,83 €	1641,70 €	Patrice GAUTIER
Adjoint 1	437,17 €	391,11 €	Christian BONIFAS
Adjoint 2	349,74 €	312,89€	Julie DUPUIS
Adjoint 3	349,74 €	312,89€	Jérôme LEGOFF
Adjoint 4	349,74 €	312,89€	Manon RIQUIER
Adjoint 5	349,74 €	312,89€	David DUBREUCQ
Conseiller délégué	437,17 €	391,11 €	Ludovic PONNELAIS
Conseiller délégué	349,74 €	312,89€	Leila ELABDI
Conseiller délégué	349,74 €	312,89€	Christophe KERVERDO
TOTAL MENSUEL			4 852,61 €
TOTAL ANNUEL			58 231,32 €

Ce total annuel équivaut à 88% du montant maximal autorisé (en 2013, le même ratio était appliqué). Le montant maximal autorisé est supérieur en 2014 à celui de 2013 (calculé sur un nombre d'adjoints maximal de 5, comparé à 4 en 2013).

Vice-présidence à Dinan Communauté : 836 € bruts soit 689 € net (Béatrice Bardoult Le Diouron)

■ COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire est membre d'office à chaque commission municipale

AFFAIRES SOCIALES

Président : Christophe Kerverdo

Membres : Béatrice Bardoult Le Diouron, David Dubreucq, Julie

Dupuis et Lionel Maufrais.

COMMUNICATION ET ADMINISTRATION

Présidente : Leila Elabdi

Membres: Christian Bonifas, Nathalie Joubin, Christophe

Kerverdo et Nicole Lefeuvre

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président : Jérôme Legoff

Membres: Christian Bonifas, Leila Elabdi, et Jacqueline

Planchot.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Présidente : Julie Dupuis

Membres : Béatrice Bardoult Le Diouron, Christian Bonifas, Christophe Kerverdo, Loïc Maufrais et Jacqueline Planchot.

ENFANCE, JEUNESSE ET SCOLARITÉ

Présidente: Manon Riquier

Membres: David Dubreucq, Julie Dupuis, Nathalie Joubin, Nicole

Lefeuvre, Jérôme Legoff et Aurélie Tinghir.

FINANCES

Président: Christian Bonifas

Membres : Christophe Kerverdo, Jérôme Legoff, Ludovic Ponnelais, Pascal Tardivel (opposition) et Aurélie Tinghir.

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Président : David Dubreucq

Membres : Leila Elabdi, Nicole Lefeuvre, Loïc Maufrais, Lionel Maufrais, Manon Riquier, Pascal Tardivel (opposition) et Aurélie Tinghir.

TRAVAUX, VOIRIE ET URBANISME

Président: Ludovic Ponnelais

Membres: David Dubreucq, François Frotin (opposition), Jérôme Legoff, Loïc Maufrais, Lionel Maufrais et Jacqueline Planchot.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Patrice Gautier

Membres élus: Béatrice Bardoult Le Diouron, Christian Bonifas, David Dubreucq, Christophe Kerverdo et Marylène Sénéchal (opposition). Membres non élus: Françoise Baslé, Noël Gobin, Alberte Grosset, Rémi Lecorvaisier, Dominique Maufrais et Eliane Postel.

■ GROUPES DE TRAVAIL

A ce jour, plusieurs groupes sont déjà en place. Ils sont composés d'élus, d'agents communaux et de bénévoles.

- « Bibliothèque » avec Aurélie Tinghir & Nicole Lefeuvre comme élues référentes
- « Chemins communaux » avec Jérôme Legoff comme élu référent
- « Espaces verts et fleurs » avec Jacqueline PLANCHOT comme élue référente
- « Restauration Scolaire » avec Jérôme Legoff comme élu référent

D'autres sont en cours de réflexion ou peuvent être créés selon les idées apportées par les citoyens. Nous tenons également à remercier les nombreux bénévoles qui participent activement tout au long de l'année (banque alimentaire, CCAS, photos, Relais des Villages, A dimanche au canal et bien d'autres moments forts de la vie d'Évran)

Administration

Pour permettre à chaque habitant de mieux connaître le personnel communal qui travaille pour le bien collectif, nous allons mettre en place d'ici la fin de l'année un organigramme indiquant la fonction de chacun avec une photo. Il sera diffusé dans le prochain bulletin municipal.

■ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : DE NOUVELLES MÉTHODES

La nouvelle équipe municipale a souhaité impulser une nouvelle dynamique dans la gestion du personnel communal. Grâce à leur coopération, plusieurs mesures ont déjà été adoptées.

- Un nouvel organigramme, plus resserré, a été proposé. Il réorganise le personnel autour de trois services : Administration et logistique; Services Techniques; Enfance, jeunesse, scolarité et culture. Un responsable d'équipe est en charge de superviser chaque service, en lien avec la Secrétaire Générale, le Maire et les élus référents.
- Des plannings d'activités détaillés ont été élaborés et discutés avec l'ensemble du personnel impliqué dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- Des outils simples d'information et de suivi sont mis en place (tableaux de bord).
- Les demandes de congés et d'heures complémentaires font désormais l'objet de procédures.
- Des réunions associant le personnel communal et les élus (suivant une périodicité raisonnable) ont été instituées afin d'assurer un échange fluide sur les problèmes rencontrés et les solutions à y apporter.

Il s'agit bien d'une nouvelle gouvernance municipale qui repose d'abord sur la transparence de l'information, le dialogue régulier et des outils simples pour rendre compte de l'action de la mairie. Par ailleurs, il faut souligner que le choix de la municipalité de recourir essentiellement aux ressources internes pour assurer l'animation des temps d'activités périscolaires (réforme des rythmes scolaires) apparaît comme un moyen important d'enrichir le travail des agents qui sont impliqués dans ce nouveau chantier.

Enfin, s'agissant du recrutement des agents, la municipalité, comme elle s'y était engagée, a institué des procédures fondées sur la mise en concurrence, la transparence et l'équité. Ces nouvelles méthodes ont été ainsi utilisées à l'occasion des deux nouveaux recrutements imposés par l'achèvement des contrats antérieurs respectivement pour l'animation jeunes et pour la bibliothèque. Pour chacun de ces recrutements, un nombre important de candidatures a été examiné (plus de 80 CV étudiés en tout) par un panel associant élus et membres du personnel.

■ GESTION DES CONTRATS : LA RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DU MEILLEUR COÛT À SERVICE ÉQUIVALENT

La nouvelle équipe a la volonté de rechercher toutes les marges d'économie possibles au niveau des prestations (par exemple : téléphonie, assurances, informatique).

Plusieurs mises en concurrence sont actuellement en cours et devraient permettre de réduire les coûts pour certaines prestations (voir Finances). La mise en concurrence devrait devenir systématique pour l'ensemble des acquisitions de biens et services.

■ DOSSIERS À VENIR

D'autres chantiers s'annoncent pour 2015 comme la réorganisation des archives, la sécurisation des installations informatiques, l'installation d'un intranet ou encore la mise en place du Wifi au sein de la mairie.

Communication

■ LE RÔLE DE LA COMMUNICATION

Une bonne communication est indispensable (entre élus, entre agents, vers ses habitants - et ceux des communes voisines - et vers ses visiteurs). Nous allons développer cet axe via des outils de communication (affichage; publications; numérique; événementiel; identité graphique; medias; relations publiques).

Ceci afin que notre communication publique puisse remplir ses missions. À savoir :

- animation de la vie démocratique,
- promotion de comportements plus citoyens et éco-responsables
- communication interne,
- valorisation du territoire,
- soutien aux initiatives locales,
- information sur les services publics.

Nous attendons également de chacun d'entre vous une participation active pour nous informer de votre actualité commerciale, associative, culturelle, sportive, de vos initiatives personnelles etc.

■ LA CHARTE GRAPHIQUE

Afin de moderniser l'image de la mairie, nous allons travailler sur la création d'une charte graphique début 2015. Cela permettra de donner une identité à notre commune et de la valoriser à travers tous les supports proposés par la mairie.

■ LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Page Facebook.

Nous avons créé une page Facebook « Évran, commune de Bretagne ». Elle permet de suivre et de commenter l'actualité de la vie de la commune.

Le blog et le site Internet

Depuis mars, plusieurs parties ont été mises à jour et des informations y sont régulièrement postées. http://evran.typepad.fr/evraninfoblog/. Il sera donc amené à disparaître probablement début 2015 pour laisser la place à un nouveau site internet plus moderne et plus complet, répondant au mieux à vos attentes www.evran.bzh.

Comme vous le savez peut-être, d'ici à la fin de l'année, le .bzh sera disponible pour les marques, les entreprises, les collectivités locales etc. Nous nous positionnons donc pour profiter du rayonnement de la Bretagne.

Les formations

Dans cette optique, nous pensons également aux personnes qui sont moins à l'aise avec l'outil informatique et/ou Internet. Nous organiserons en 2015 des **formations** pour ceux qui le souhaitent (par exemple : informatique de base, Facebook etc.).

LES PUBLICATIONS

Les feuillets

Les événements à Évran sont nombreux et variés. Nous avons créé un feuillet (page A4 recto/verso) pour communiquer sur l'actualité de la commune et faire un zoom sur le calendrier. Ils sont mis à disposition de tous dans les commerces et lieux de vie de la commune. Deux numéros sont déjà parus :

- « Évran l'été » pour les mois de juillet/août 2014 avec le calendrier des événements et des activités loisirs pour l'été;
- « Évran la rentrée » pour les mois de septembre
- à décembre 2014 avec l'agenda des événements et les actualités des associations.

Le bulletin municipal

Il s'agit d'un support important car il touche chaque foyer évrannais et permet de compiler tout le travail effectué sur plusieurs mois et donc de vous informer.

Dans notre logique de maîtrise des dépenses, sa rédaction s'est faite sans aucun appui extérieur (remerciements à celles et ceux qui ont fourni les photos). Nous avons réduit le coût pour la mise en page et l'impression. Nous y sommes arrivés en faisant jouer la concurrence et en négociant le prix final.

Vous retrouverez ainsi **l'actualité de la commune en version papier** à une **fréquence semestrielle** (en janvier/février et en juin/juillet). Nous mettons également un point d'honneur à ce que le bulletin soit distribué rapidement afin de garantir des informations récentes. La distribution dans vos boites aux lettres est faite par les élus.

Les livrets

Pour mieux faire connaître toutes les activités sur Évran, nous allons créer un ou plusieurs livrets regroupant toutes les informations liées à une thématique. Ils seront à destination des usagers des services publics, associatifs ou commerciaux mais profiteront également aux touristes, aux entreprises cherchant à s'implanter. Nous aurons notamment des livrets sur des thématiques comme les acteurs économiques, les acteurs du tourisme, les associations, les acteurs sociaux, etc. Ce travail se fait conjointement avec les commissions concernées.

L'AFFICHAGE

Le panneau d'affichage

L'information doit être facilement accessible et cela à tout moment. Très prochainement, un nouveau panneau d'affichage sera apposé à l'entrée du restaurant scolaire et sera désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Plus grand que l'actuel, il permettra d'afficher plus d'informations et mieux (classement par thème pour en faciliter la lecture).

La mise en place d'un tableau électronique n'a pas été retenue en raison du coût (investissement d'environ 10 000 € et entretien d'environ 1000 € par an)

Les conseils municipaux

Le compte-rendu des réunions du conseil municipal sera également affiché sur le panneau d'affichage (c'est une nouveauté qui permettra aux personnes non présentes de savoir ce qui a été dit).

Les délibérations sont, quant à elles, mises à disposition dans les 15 jours. Elles sont affichées dans la partie accueil de la mairie et sont désormais disponibles sur le blog (dans la rubrique « Municipalité »).

L'ÉVÉNEMENTIEL

Les animations représentent un moment fort de communication entre la population comme avec l'extérieur. Le bourg d'Évran avait besoin de plus d'animations. En 6 mois, 3 événements importants ont eu lieu : Fête de la Musique, A Dimanche au Canal, Forum des Associations, tous organisés par les élus et tous réussis avec des dépenses minimales (200-300 € par événement). Un grand merci aux bénévoles et partenaires. A ce sujet, un groupe de travail (élus + bénévoles) verra le jour pour réfléchir au redémarrage du comité des fêtes. L'objectif sera de renforcer les animations déjà existantes (Foulées Évrannaises etc.) et de réfléchir à de nouveaux événements.

■ RELATIONS PUBLIQUES

La collaboration avec la presse est importante car cela nous permet de vous tenir informé de l'actualité, des événements sur Évran. Pour cela nous travaillons à ce que les relations soient fluides et que le contenu proposé réponde aux attentes/interrogations des lecteurs. Pour faciliter ces échanges, c'est l'élue en charge de la communication qui gère les relations avec la presse et coordonne les échanges entre élus.

■ ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS

Les élus sont tous disponibles pour vous rencontrer selon les sujets que vous souhaitez aborder. Les élus reçoivent sur rendezvous en semaine ou le samedi à la mairie.

Lorsque vous prenez rendez-vous, il est préférable de mentionner le motif afin que le secrétariat puisse faire en sorte que le maire et l'élu référent soient présents à ce rendez-vous pour que votre demande puisse trouver une réponse dans les meilleurs délais. Le secrétariat ou un élu vous rappellera ensuite pour fixer le jour et l'heure du rendez-vous. Vous pouvez aussi faire une demande par courriel (commune.evran@wanadoo.fr)

Affaires sociales

■ LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est un établissement public administratif, avec une existence administrative et financière distincte de la commune. Il est géré par un conseil d'administration (CA) qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Le CA est présidé par le maire et comprend 12 membres avec 6 élus et 6 personnes ressources de la commune, nommées par le président. Jusqu'à présent, le rôle du CA du CCAS d'Évran se limite à la tenue de 3-4 réunions par an concernant l'EHPAD, à l'organisation d'un repas annuel pour les personnes âgées, et à l'organisation de la banque alimentaire.

Les membres élus et non élus ont émis le souhait de voir cette instance évoluer vers une mission plus large de prévention et de développement social. En effet, un CCAS peut se mobiliser dans plusieurs domaines : lutte contre l'exclusion (en particulier à travers l'aide alimentaire), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap etc. Ainsi, nous envisagerons en 2015 l'ajout d'autres missions pour le CCAS d'Évran.

Les principaux sujets qui sont ou seront abordés lors des réunions du CA du CCAS sont présentés ci-dessous.

■ L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

(EHPAD Résidence Le Clos Heuzé)



En 2013, le foyer logement d'Évran créé au début des années 80 a été converti en EHPAD avec une capacité maximale de 55 places. L'EHPAD est géré par son directeur, M. Darras, sous la responsabilité du Président du CCAS. Les locaux sont la propriété de la SA HLM La Rance. Cette dernière présentera prochainement un projet d'aménagement du site où se situent les pavillons de l'ancien foyer logement.

Contact: 02.96.27.42.92.

■ LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM) POUR ADULTES DE BEAUMANOIR

Il s'agit d'une structure gérée par l'association COALIA. Sa capacité

est de 47 lits pour des adultes en situation de handicap psychique. Il est dirigé par M. Kergonna.

Adresse: Le Château 22630 ÉVRAN. Tél: 02.96.27.54.80

■ LES LOGEMENTS CONVENTIONNÉS

La commune d'Évran bénéficie d'un parc de 68 logements locatifs conventionnés gérés par HLM La Rance, Côtes d'Armor Habitat ou par la mairie directement. Les demandes de locataires sont examinées en commission par les bailleurs sociaux à chaque fois qu'un logement devient disponible. Si vous recherchez un logement, vous devez déposer une demande en mairie.

Le nombre de logements locatifs du bourg d'Évran est amené à augmenter de trois manières :

- nouveaux logements conventionnés avec les bailleurs sociaux (et en lien avec le futur Plan Local de l'Habitat);
- conversion de bâtiments publics par la commune;
- initiatives privées (une dizaine de nouveaux logements locatifs privés est prévue en 2015).

■ LA BANQUE ALIMENTAIRE DES CÔTES D'ARMOR (http://ba22.banquealimentaire.org)

La banque alimentaire reçoit des dons, organise des collectes de denrées alimentaires, trie et distribue des colis alimentaires au bénéfice de personnes en difficulté financière et ayant fait une demande examinée par les services sociaux.

Un mercredi sur deux, un élu et un bénévole acheminent les colis de Caulnes jusqu'à la mairie d'Évran. Le secrétariat assure ensuite la distribution à une dizaine de familles.

La prochaine collecte de denrées alimentaires sera organisée par le CCAS les 28 et 29 novembre à l'entrée du 8À8 d'Évran. Merci à l'avance pour votre générosité.

■ LE COMITÉ D'ENTRAIDE DU PAYS D'ÉVRAN (CEPE)

Un nouveau conseil d'administration (élus et non élus des 8 communes du canton) et un nouveau bureau ont été constitués en juin 2014. Le Président du CEPE est dorénavant M. Joël Jouet (élu à Saint Judoce). M. Kerverdo y représente la mairie d'Évran en tant que trésorier. Le nouveau bureau a notamment poursuivi les démarches de l'ancienne équipe visant à avancer rapidement vers un rapprochement ou une fusion entre le CEPE et une structure similaire, ceci afin d'optimiser les ressources financières mises à disposition par le Conseil Général 22. Outre l'option d'un rapprochement avec le CE du pays de Caulnes, la nouvelle équipe a pris contact avec le Connétable à Dinan. Le Conseil d'Administration sera amené à se prononcer sur une fusion avec Caulnes ou avec Le Connétable à la fin du mois d'octobre.

Pour rappel, le CEPE conduit les activités suivantes, le plus souvent pour les plus de 60 ans : un service d'aide à domicile; le portage de repas (10,35 € par repas ou 17,10 € pour 2 repas – 8 000 repas ont été portés en 2013); la téléassistance; le subventionnement partiel du transport via une convention avec la société Deschamps.

Contact: CEPE, Le Bourg, Le Quiou. Tel. 02 96 83 41 12.

■ LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Le secrétariat et les élus référents sont en relation avec plusieurs partenaires sociaux, **lesquels sont disponibles pour répondre à vos besoins.**

- **La Mission Locale du Pays de Dinan** (pour les jeunes de 16 à 25 ans). Une permanence est tenue à la mairie chaque 3ème lundi du mois à partir de 14h.
- **Le Centre Social** de la ville de Dinan.
- La Caisse des Allocations Familiales des Côtes d'Armor (CAF22).
- La Maison du Département de Dinan (secteur action sociale; service enfance famille; protection maternelle & infantile). Une assistante sociale est présente sur rendez-

- vous (02 96 85 81 60) à Évran chaque mardi matin.
- Le centre local d'information et de coordination du pays de Dinan (CLIC).
- La Protection Maternelle Infantile (PMI): un local est mis à disposition par la mairie près de la Poste. Sur rendezvous, un médecin consulte chaque 1er vendredi matin du mois. Une permanence est assurée par une puéricultrice les 1er et le 3ème mardis du mois (sans rendez-vous).
- **Le conciliateur de justice.** M. Virenque tient une permanence à la mairie chaque 1er lundi du mois (merci de prendre rendez-vous au secrétariat).
- L'assistante sociale de la Gendarmerie du secteur de Dinan.

Développement durable

Le concept de **développement durable** est très présent dans l'espace médiatique depuis ces 10 dernières années. Cela a été également un thème fort et partagé lors de la campagne électorale. Le « Grenelle de l'environnement », les différentes conférences sur le climat et dernièrement la loi sur la transition énergétique le remettent dans l'actualité et au sein même de la gestion courante des collectivités locales. Dans ce domaine, ces collectivités ont un devoir d'exemplarité envers les populations, tout particulièrement dans le domaine de l'énergie par une recherche de sobriété, mais aussi dans le développement local en favorisant l'émergence des circuits courts véritable ciment de lien social.

■ ÉNERGIE

Face à la part importante des dépenses d'énergie dans le budget de fonctionnement de la commune et du fait des contraintes liées à l'utilisation des énergies fossiles traditionnelles, la nouvelle municipalité s'est engagée dans une réflexion globale et cohérente sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics et sur les formes alternatives aux énergies fossiles traditionnelles.

Les actions effectuées à date

La municipalité a signé le 6 octobre un contrat d'adhésion au Conseil en Énergie Partagé (CEP) du pays de Dinan.

En effet, le PAYS DE DINAN a ouvert courant 2012 une mission énergie dont l'un des principaux rôles est d'aider les communes



(souvent rurales) à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques via le Conseil en Énergie Partagé (CEP).

Ce service, qui concerne déjà 18 communes du Pays de Dinan, repose sur **la mise à disposition d'un conseiller énergie** pour les communes adhérentes qui a pour tâches :

- **L'audit de la gestion de l'énergie et de l'eau** pour l'ensemble du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, assainissement, parc automobile);
- La réduction des consommations d'eau et d'énergies, à confort au moins identique;
- L'accompagnement des communes dans le cadre de leurs projets de construction ou de rénovation;
- L'animation d'actions auprès des élus, des techniciens, des usagers du patrimoine communal et des autres acteurs locaux, y compris les particuliers et les entreprises.

L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), et le Conseil Régional de Bretagne conscients des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de cette démarche, apportent un soutien technique et financier. Le coût total (5 127 € pour 3 ans) est ainsi couvert partiellement par une subvention (1026 €). Le diagnostic des bâtiments débutera courant novembre et les résultats devraient être présentés au Conseil municipal du 17 décembre 2014. Les municipalités qui ont déjà adhéré à ce service ont mis en avant les économies réalisées en dépenses énergétiques à partir des conclusions du diagnostic.

Les perspectives, projets à venir

Une étude de faisabilité de chaufferie collective pour quelques bâtiments publics d'Évran du centre bourg, dont le coût pourra éventuellement être prise en charge par la stratégie de Pays 2014-2020, devrait être lancée début 2015 avec un prestataire. La réussite de cette opération est conditionnée au redéploiement et à la densification des bâtiments publics existants ou en projets. Cette approche rentre de façon cohérente, pour la partie montage de dossier, dans les possibilités de financement Europe État Région 2014-2020, évoquées précédemment.

■ CIRCUITS COURTS

Ils sont quasiment inexistants dans la restauration collective à Évran (scolaire et EHPAD). Le cahier des charges de la cantine scolaire est peu contraignant quant à l'origine des produits avec peu ou pas d'exigences locales (du moins timidement exprimées dans la forme). Seul un « pic mensuel » de repas bio est proposé; cela relève de l'anecdote et de la bonne conscience et dans son concept constitue même une entrave au développement de cette filière de par la discontinuité qu'elle génère en termes d'approvisionnement par rapport à l'offre.

Pour organiser des filières locales (biologiques ou pas) il faut une demande régulière en matière première. Il n'y a pas eu non plus de volonté politique de favoriser l'installation de porteurs de projets en circuits courts sur le territoire en lien notamment avec le marché hebdomadaire ou avec l'approvisionnement local des collectivités.

Les actions effectuées à date

L'équipe municipale a dynamisé la création d'une association de producteurs locaux : « Les Fermiers du Pays D'Évran ». Cette nouvelle association a pour but la promotion d'une offre locale de produits fermiers sur le marché d'Évran, le deuxième samedi du mois avec une animation musicale.



Mais elle a aussi pour objectif, à moyen terme, de devenir un interlocuteur auprès des collectivités pour assurer l'approvisionnement de la restauration collective. L'association prévoit la mise en place d'une offre de vente en ligne avec point de vente sur le marché. Ceci se fait en lien étroit avec l'initiative du Pays de Dinan. Enfin la volonté de conforter ou d'installer des projets en circuits courts se concrétise par une recherche de mise à disposition de terrains péri-urbains en collaboration avec Dinan Communauté ou avec des partenaires privés.

Concernant la restauration scolaire qui relève de la commission « Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires », des rencontres avec RES-TECO, l'actuel prestataire, ont eu lieu en vue d'orienter la qualité des repas vers plus de diététique.

Les perspectives, projets à venir

En concertation avec le groupe de travail « Restauration Scolaire » (qui sera composée d'élus, de parents d'usagers, d'enfants et du prestataire), **une refonte du cahier des charges** pourrait voir le jour cet hiver, afin de lancer un nouvel appel d'offre au printemps 2015, de façon à avoir des garanties sur l'origine des produits et

des matières premières intégrant les repas distribués. Le niveau d'exigence en approvisionnement local pourrait être réévalué à cette occasion.

Parallèlement la commune, à travers l'EHPAD, va adhérer à la plate-forme qui se met en place sur le Pays de Dinan, concernant la gestion de l'offre et la demande en produits locaux vers les collectivités.

A titre individuel, plusieurs producteurs locaux membres de l'association « Les Fermiers du Pays d'Évran » adhèrent déjà à la démarche (Ferme de la Moinerie aux Champs Géraux, le Gaec Des Fruits des Bois au Quiou et la Ferme des Aulnays à Évran).

■ BOCAGE ET CHEMINS COMMUNAUX

Il n'y a pas actuellement d'évaluation de la ressource locale en bois qui une fois déchiqueté constitue une ressource énergétique économique. On peut aussi regretter des arasements persistants de talus. Les communes disposent de leviers pour limiter ces pratiques dans le cadre des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) en accord avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Dinan. On peut aussi s'étonner du grignotage croissant et sauvage des chemins communaux qui structurent notre bocage et font partie de notre patrimoine communal.

Les actions effectuées à date

Urbanisme et réflexion sur les stratégies de Pays : c'est un thème transversal mais dans lequel la commission Développement Durable peut amener ses idées originales, notamment dans l'aménagement des zones humides près du port en collaboration avec CŒUR ÉMERAUDE. Concernant l'urbanisme, une approche est en cours avec la SCIC (Société Coopérative d'Intérêts Collectifs) Eclis pour faire émerger de façon participative des projets d'aménagement au centre bourg.

Les perspectives, projets à venir

Sur la thématique bocage et chemins ruraux, un noyau de citoyens bénévoles s'est constitué pour réhabiliter nos chemins communaux. Formellement le groupe de travail du même nom va prochainement se réunir pour fixer les priorités et les modalités pratiques pour mettre en œuvre cette dynamique. Parallèlement il serait pertinent de mettre en place un plan de gestion du bocage, c'est-à-dire une évaluation de la ressource en bois sur le territoire, avec la SCIC ENR (Énergie Renouvelable Dinan) qui est habituée à cette expertise.



Développement économique

Le développement économique est une compétence communautaire. Dinan Communauté emploie 3 personnes chargées en particulier de la gestion des zones d'activités et de l'animation économique de notre territoire. La commission municipale « développement économique » d'Évran agit donc en relais et en complément de la commission communautaire.

■ RECENSEMENT DES ACTEURS & ÉCHANGES

Il manquait avant d'entamer toute action ou réflexion sur les aspects économiques, **un recensement des acteurs**. Les élus ont donc collecté et rassemblé les informations sur un même fichier. **Plus de 70 acteurs économiques** sont enregistrés sur la commune d'Évran!

La deuxième chose importante consistait à rencontrer ces acteurs. Ce fut le cas à deux reprises en juin et en octobre 2014 à la salle Jean de Beaumanoir.

Les échanges individuels se poursuivent pour ceux qui en ont fait la demande ou lors de rencontres fortuites. Une rencontre spécifique pour les agriculteurs sera organisée dans les mois à venir.

Voici les principaux chantiers sur lesquels les élus travaillent en 2014 :

■ L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU SUD DU BOURG

La principale Zone d'Activités (ZAC) commence à devenir plus attractive. La mairie a vendu cette année le pont bascule (devenu trop ancien) à la Coopérative de Broons. Dinan Communauté (propriétaire de cette ZAC) poursuit les aménagements engagés par l'ex-CCPE (voirie notamment). Une visite sur place par les élus d'Évran, le vice-président en charge à Dinan Communauté et le service Développement Économique de Dinan Communauté a permis de se rendre compte de l'urgence de modifier la signalétique qui a donc été corrigée provisoirement dès la fin de l'été. Une nouvelle signalétique sera conçue en 2015 pour l'ensemble des zones d'activités du territoire. Il reste plus de 3 hectares à vendre sur cette zone.

Dinan Communauté a d'autre part quasiment terminé les travaux d'aménagement de la **zone tertiaire** créée par l'ex-CCPE à l'initiative de la précédente municipalité d'Évran. Le cabinet vétérinaire devrait ouvrir en mars 2015. Il restera 4 lots à vendre. Une voie douce devrait ensuite permettre de relier l'entrée sud d'Évran avec le lotissement Le Champ Hervé de St. Judoce.

Le conseil municipal d'Évran et le Conseil Communautaire de Dinan Communauté devront se mettre d'accord sur le futur statut de cette zone tertiaire sur la base de sa faible superficie (moins de 2 hectares).

Deux alternatives possibles:

- soit elle devient communale,
- soit elle reste communautaire (sous condition d'une

dérogation du fait de sa faible superficie), comme prévu initialement lors des accords de fusion entre la CODI et la CCPE. Enfin, le terrain acquis il y a environ 20 ans par la société Carrefour verra la construction d'un magasin alimentaire (Carrefour Contact) et d'une station essence 24/24 au cours du premier semestre 2015 (dont la demande de permis de construire est en cours d'instruction). Lire aussi dans la partie «Travaux & Urbanisme ». Il est envisagé qu'il puisse ouvrir ses portes au plus tôt en juin 2015.

D'autres sites d'implantation pour ce projet ont été discutés avec les précédentes équipes municipales depuis de nombreuses années sans jamais aboutir. Le foncier en centre bourg étant aujourd'hui restreint, le magasin sera donc un peu éloigné, même s'il ne s'agit que d'environ 600 mètres par rapport à l'emplacement actuel du 8À8.

Ainsi, notre entrée sud d'agglomération va considérablement changer à partir de 2015 avec une ZAC plus dynamique, une zone tertiaire, un magasin d'alimentation (plus grand et une offre de produits moins onéreux) ainsi qu'une station essence 24/24.

Cela devrait améliorer l'attractivité de cette zone en attirant plus de clients (une partie des Évrannais ne fait pas ses achats alimentaires à Évran) et par la même favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. Ce sera aussi l'occasion de sécuriser la voirie de cette partie et d'embellir cette entrée de bourg, l'une des principales portes d'entrées entre Rennes Métropole et Dinan Communauté.

■ L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN CENTRE BOURG

La fermeture du 8À8 affectera profondément la vie de notre centre bourg et son activité économique et sociale. Les élus réfléchissent et consultent des partenaires (Dinan Communauté, CAUE etc.) sur les aménagements qui pourraient être envisagés. Cela inclut la voirie, les voies douces, l'embellissement, l'animation, la réhabilitation des locaux non occupés actuellement, la recherche d'acteurs pour l'implantation de nouveaux services et bien entendu le site du 8À8.

Ce dernier point sera un moment important des échanges de la réunion publique du 7 novembre 2014 organisée par la municipalité. La stratégie de dynamisation du centre bourg comprendra aussi l'objectif d'améliorer la liaison entre le port du canal et le centre bourg afin d'augmenter la fréquentation des commerces par les touristes.

A ce stade, la volonté politique des nouveaux élus en faveur des commerces du bourg s'est déjà concrétisée avec la décision d'organiser la Fête de la Musique (juin 2014) sur la Place Jean Perrin. Cela devrait être aussi le cas pour le Marché de Noël (décembre 2014). Nous serons vigilants sur la capacité des 3 commerçants de la galerie marchande du 8À8 à évoluer favorablement en 2015. Des discussions sont en cours sur l'aménagement de locaux par des acteurs privés.

■ LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU SAMEDI MATIN

Ce marché, créé il y a plus de 10 ans, est un bel outil pour les commerçants, pour les habitants (d'Évran et des communes voisines), un formidable lieu d'échanges pour la population. Les élus souhaitent le développer davantage, en tenant compte notamment de la fermeture du 8À8 l'été prochain.



Il compte une quinzaine d'exposants réguliers et des exposants occasionnels. En 2013, les recettes (1843 € sur la base de 75 centimes du mètre linéaire) ont excédé les frais (554 € d'électricité et 720 € d'indemnisation du placier/régisseur) avec un résultat positif de 568 €.

A la suite de la démission du placier/régisseur, c'est un élu qui assure ce rôle bénévolement (une fois par mois il est remplacé par un agent ou un autre élu).

Encourager les producteurs locaux a été la première action testée le 9 août dernier et pérennisée depuis (chaque 2^{ème} samedi du mois), accompagnée d'une bonne communication par la presse et Facebook. Le résultat a été immédiat puisque le nombre de visiteurs est maintenant largement supérieur chaque 2ème samedi du mois. Ceci sans frais pour le contribuable puisque l'animation musicale est organisée par le groupe de producteurs locaux. Les prochaines actions incluront : une meilleure communication (v. compris vers les communes voisines): l'élaboration de

Les prochaines actions incluront : une meilleure communication (y compris vers les communes voisines); l'élaboration de règles de fonctionnement; l'étude des aménagements (places de parking notamment).

■ COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

En attendant un éventuel redémarrage d'une association des commerçants, les élus ont choisi d'être très actifs sur la communication. Quelques exemples :

- L'organisation d'animations dans le centre bourg;
- La création d'un annuaire économique à diffuser via un livret, le nouveau site internet etc.;
- Encourager les acteurs à rejoindre la marque « Made in Dinan » et/ou « Produit en Bretagne »





■ TOURISME

Le tourisme représente une opportunité de développement économique majeure pour Évran. Il s'agit là aussi d'une compétence communautaire et ainsi l'action des élus se fait comme relais et complément de celles décidées en commission Tourisme de Dinan Communauté.

Les élus d'Évran ont organisé le 16 juin 2014 une rencontre avec les acteurs Évrannais du tourisme (hébergements, restauration, loisirs etc.) afin de mieux se connaître. Le nombre d'hébergements (une quinzaine d'hébergeurs : hôtel, chambres d'hôtes, gîtes, etc.) devrait augmenter progressivement au fil des années.

Parmi les actions qui sont envisagées :

- Contribution à l'élaboration de la stratégie « Tourisme » 2016-2020 de Dinan Communauté.
- Édition d'une plaquette sur l'offre touristique d'Évran.
- Aménagement du port du canal, du Linon, de voies douces (bourg et campagnes) etc.
- Création du site internet.
- Réunions régulières entre élus et professionnels du tourisme.
- Événementiel (exemple : A Dimanche au Canal en août chaque année)
- Aide aux projets.

Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires

PETITE ENFANCE

Ce point relève de la compétence communautaire. Néanmoins, nous souhaitons informer sur les services spécifiques à la petite Enfance.

Il s'agit de créer un « kit » d'information, qui optimiserait l'accès à ces services. Il sera automatiquement mis à disposition des jeunes parents et nouveaux évrannais. Le travail de rédaction est en cours et devrait être finalisé et diffusé début 2015.

ENFANCE

Après un état des lieux de l'organisation du milieu scolaire évrannais et au-delà de la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, il est devenu **impératif** de revoir l'ensemble du fonctionnement, en matière de ressources humaines mais aussi de sécurité avec l'application de la réglementation en vigueur. Parce que cela s'avérait primordial, **compte tenu des effectifs**

Parce que cela s'avérait primordial, compte tenu des effectifs d'enfants concernés de 2 à 17 ans, mais aussi en raison du

besoin évident de **coordination de l'équipe en charge de ces enfants**, la Mairie d'Évran a procédé au recrutement d'un coordinateur Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires qualifié et expérimenté : Sébastien LETOURNEUX.

Actualité oblige, le service « Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires » s'est d'abord concentré sur la rentrée et le fonctionnement global de l'école.

Ses missions:

- Rédaction participative d'un projet éducatif local à l'échelle d'Évran (P.E.L.). Ce projet vise à rassembler autour de la table les principaux acteurs évrannais mais aussi à être représentatif de la population concernée: parents, enfants.
- Le P.E.L permettra une **déclinaison de projets éducatifs et pédagogiques** sur des structures ciblées telles que les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), la cantine, la garderie, l'espace jeune, la bibliothèque,...
- Direction des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P): gestion des ressources humaines, organisation générale, mise en place de partenariats.
- **Médiation :** c'est l'interlocuteur privilégié pour les familles.
- Communication: mise en place d'un portail pour les familles sur le futur site Internet de la Mairie, comprenant des informations pratiques, des démarches en ligne, la diffusion des projets pédagogiques de chaque structure.

Les Temps d'Activités Périscolaires T.A.P. : les retours sur l'organisation des T.A.P. à Évran sont très positifs par la richesse de leur contenu et la mobilisation du personnel en charge des activités. Cette équipe s'est portée volontaire, certains ont participé à des sessions de formation et elle s'empare de nouveaux outils de travail.

Organisation pour l'école Maternelle

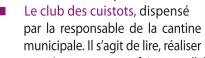
4 « T.A.P. libres » : ateliers de jeux, arts plastiques, nature en parallèle d'une sieste au réveil échelonné pour ne pas brusquer le besoin de sommeil individuel.

Organisation pour l'école Élémentaire

6 « clubs » sont proposés. Les enfants choisissent eux-mêmes leur club pour une période allant de vacances à vacances.

- Le club des sportifs, dispensé par l'Office des sports, à la salle des sports;
- Le club des musiciens, dispensé par la collaboration entre une professeur du Kiosque et un agent communal, conservatoire de musique de la communauté de communes de Dinan. Ce club fait exception puisqu'il ne concerne que les C.P. et est obligatoire dès l'instant que l'enfant est inscrit aux activités périscolaires. D'autre part, il dure la moitié de l'année pour ses participants afin de leur faire bénéficier d'un véritable bagage en éveil musical, complété par le travail des enseignants sur le temps scolaire.
- Le club des petits papiers, dispensé par la bibliothécaire à Évran; il consiste en un ensemble d'activités d'arts plastiques autour du livre (le carnet de voyage, les livres d'auteurs, la Bande Dessinée, le Pop-up, le Flip book, etc.)
- Le club des petits reporters, mené par un agent communal.
 L'idée est de réaliser le journal des T.A.P., les reporters

en herbes feront le tour des différents clubs pour recenser et transmettre ce qu'il s'y passe afin de nourrir les échanges entre parents et enfants. Parution du journal à la rentrée de chaque vacance scolaire, il sera distribué à chaque famille.



et goûter une recette faite en collaboration.

Le club des joueurs, animé par un agent du R.P.I. Des malles de jeux sont louées au Bois des ludes à cet effet. L'une pour les maternelles, l'autre pour ce club élémentaire. Cette activité permet aux enfants de suivre des règles et, selon les jeux, de développer de la collaboration, de la stratégie, de réinjecter de façon ludique les apprentissages vus en classe. Une thématique est définie en début de période, nous commençons par « les insectes ».

LES PETITS REPORTERS

A venir : le club des jardiniers (création d'un potager et d'une serre, commune aux T.A.P., à l'école et au service technique). Éventuelles interventions de retraités en couture, anglais, etc.

JEUNESSE

L'animateur de l'espace jeune a changé. Ce service a ré-ouvert ses portes le mercredi 1er octobre avec un nouveau fonctionnement, de nouveaux projets élaborés pour et par les jeunes de 10 à 17 ans. L'idée serait de séparer cette tranche d'âge en deux, si l'effectif est suffisant. Cela offrira un accueil et un accompagnement spécifiques aux besoins des adolescents selon leur âge.

Les horaires:

- Le mercredi de 14h00 à 18h00
- Le vendredi de 17h30 à 19h30 (un vendredi sur 2 + voir programme à chaque période de vacances scolaires)

Les jours d'ouvertures et les horaires seront amenés à évoluer selon les besoins exprimés et les projets mis en place.

Projets possibles: musiques actuelles, activités numériques, sorties, concerts, arts du cirque...; partenariats et mutualisation avec les équipements du territoire intercommunal.

Recrutement d'un coordinateur : Sébastien Letourneux

Il a 20 ans d'expérience en animation sportive et socioculturelle ainsi qu'en affaires scolaires. Il est l'interlocuteur privilégié des jeunes et des familles.

Il est joignable par:

- Téléphone à la Mairie (02.96.27.40.33)
- Courriel : animations.evran@orange.fr



Finances

CONTEXTE

La question des finances communales constitue une **préoccupation majeure pour la nouvelle équipe municipale.** Au cours de la période 2000-2013, la situation financière de la commune s'est dégradée et ce malgré un accroissement soutenu des dotations de l'Etat et une augmentation à plusieurs reprises des taux d'imposition.

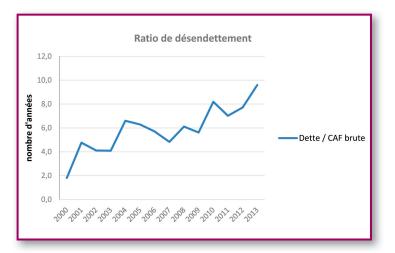
Cette situation est avant tout le résultat d'un recours important aux banques (un nouvel emprunt par an en moyenne pour financer des projets parfois discutables) et d'une augmentation des dépenses de fonctionnement mal maîtrisée.

La nouvelle équipe hérite ainsi d'une dette de 1,9 millions d'euros et d'une capacité d'autofinancement net (ressources propres de la commune disponibles pour l'investissement) réduite à 35 000 € au 31 décembre 2013.

La première priorité est d'assainir la situation financière et de retrouver progressivement des marges de manœuvre. C'est un passage obligé si l'on veut réaliser les projets prioritaires susceptibles de dynamiser notre territoire et d'améliorer la qualité de vie des Évrannais. Le défi est d'autant plus difficile à relever que la commune doit faire face à la baisse programmée des dotations de l'État et mettre en œuvre certaines réformes coûteuses (rythmes scolaires) pour lesquelles les subventions de l'État sont à la fois insuffisantes pour couvrir le coût effectif et incertaines pour l'avenir. En outre, la nouvelle municipalité entend stabiliser les impôts locaux compte tenu de la pression qui existe aujourd'hui sur les ménages évrannais.

L'endettement à Évran atteint 1033 € / hab. (fin décembre 2013) et 1 101 € /hab. (fin janvier 2014), soit près du double des communes françaises comparables (601 € / hab. pour les communes de 500 à 2000 hab). Par rapport aux 26 communes de Dinan Communauté, Évran était la plus endettée fin 2012 et occupe la 4º position fin 2013.

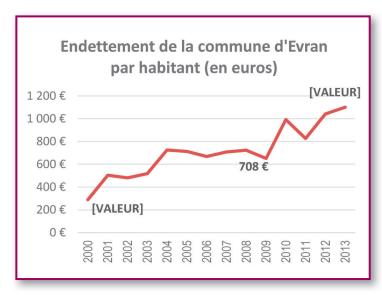
Compte tenu de la capacité d'autofinancement brute dégagée en 2013, il faudrait à la commune près de 10 ans pour solder l'intégralité de sa dette si elle affectait au remboursement la totalité de la CAF (c'est-à-dire sans réaliser aucun investissement dans la période).

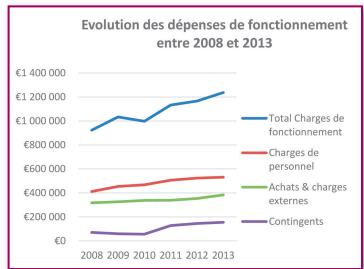


ACTIONS RÉALISÉES

La Commission des Finances a une vocation transversale. Pour l'essentiel, elle prépare et analyse les projets de budget et de comptes administratifs de la commune, elle couvre la gestion des emprunts et des subventions et, de façon générale, étudie toute question impactant les finances de la commune.

En cinq ans, les dépenses de fonctionnement de la commune ont augmenté de 34% sans réaliser aucun investissement dans la période).





Après la préparation du budget 2014, nous avons doté la commune d'un plan prévisionnel de trésorerie. Celui-ci a contribué à obtenir de la Trésorerie de Dinan, le versement anticipé de deux mois supplémentaires d'impôts directs (77 048 €) et donc d'éviter de recourir à une ligne de financement bancaire à court terme dans une situation de trésorerie très tendue, elle-même liée à des échéances élevées de remboursement d'emprunt. D'autres outils de suivi sont en cours d'instauration.

En préalable des conseils municipaux de juin et juillet 2014, de nouveaux tarifs ont été étudiés (cantines, animations,...) ainsi que les subventions aux associations pour lesquelles une procédure mieux réglementée et plus explicite sera proposée à partir de 2015 en lien avec la commission Sports, Loisirs et Culture.

Une analyse détaillée de l'impact financier de la réforme des rythmes scolaires a été réalisée et transmise au Président du syndicat des Faluns (RPI). Elle témoigne de l'effort budgétaire supplémentaire qui est demandé à la commune à ce sujet. Notons que cet effort contrarie en partie les actions engagées par ailleurs pour réduire certaines dépenses de fonctionnement. Cette analyse alimentera la prochaine réunion du syndicat. L'étape suivante sera de préparer le budget 2015 du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) sur des bases plus pertinentes, notamment pour ce qui concerne les dépenses prises en compte et la répartition équitable des charges entre les communes concernées.

En outre, des contacts ont été pris avec les trois principaux établissements bancaires créanciers de la commune (Crédit Agricole, Crédit Mutuel Arkea et Dexia Crédit Local) afin d'étudier les options et l'opportunité financière d'une renégociation des emprunts en cours. Les entretiens réalisés à ce stade ont à la fois confirmé une analyse critique de la situation des finances com-

munales par nos créanciers et ouvert certaines marges de renégociation de certains emprunts.

Enfin et surtout, une action soutenue a été engagée afin de réduire, là où cela était possible, les dépenses de fonctionnement. Des appels à concurrence ont été lancés, ce qui permet d'envisager une baisse des coûts pour certains postes (téléphonie, parc informatique, assurances, entretien ascenseur,...). De même, certains services (Service Technique) sont déjà très impliqués dans une démarche qui, à service équivalent, cherche à réduire les coûts là où cela est possible

■ PERSPECTIVES

En premier lieu, les efforts engagés pour mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement vont se poursuivre et une réduction des consommations d'énergie et d'eau devrait être obtenue après réalisation du diagnostic énergétique des bâtiments (voir la Commission Développement Durable à propos du Contrat en Énergie Partagé). La préparation du budget 2015 sera l'occasion d'apprécier dans quelle mesure la nouvelle équipe a réussi à retrouver fin 2014 une meilleure capacité d'autofinancement.

Il est également prévu de lancer très rapidement l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Celui-ci couvrira la période 2015-2020 et devrait regrouper les investissements prioritaires proposés tout au long de la mandature. Par ailleurs, ce plan sera actualisé chaque année. Cet outil de pilotage essentiel offrira à la fois des arbitrages financiers cohérents mais servira aussi le dialogue avec la population sur les principaux projets. Le PPI devrait être disponible d'ici la fin de l'année avec une présentation pendant le conseil municipal de janvier 2015.

Sport, loisirs et culture

Le domaine d'action est très vaste. Ainsi le travail important réalisé au cours de la campagne électorale lors des rencontres avec la plupart des acteurs associatifs a permis de démarrer les travaux de la commission avec un diagnostic de la situation déjà clair. Différents événements ont déjà rythmé la vie évrannaise lors de ces derniers mois.

■ UNE PREMIÈRE : RÉUNION D'ÉCHANGE AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS

Avant de démarrer toute réflexion ou tout projet il était important de rencontrer toutes les associations. Nous les avons réunies le 26 mai, lors d'une soirée d'échanges et de dialogue. Cette soirée - une première pour la ville - a été un franc succès. Elle a permis à bon nombre d'acteurs associatifs de se rencontrer et de se découvrir mais également d'effectuer une revue complète de l'offre associative évrannaise (et d'en lister les points négatifs ou positifs).

■ LA FÊTE DE LA MUSIQUE: UN MOMENT FORT

La Fête de la Musique nous a permis de mobiliser nos forces et nos réseaux, pour proposer aux évrannais une offre riche, multiculturelle avec des musiques différentes : chorale dans l'église, danse et musique du Cercle du Poudouvre, joyeuse Fanfare de l'École de Musique, chanson rock, guitare et batterie, musette et chanson française....



Sports, Loisirs et Culture



Il s'agissait, là également, de la première Fête de la Musique organisée dans notre ville depuis plus de 10 ans. Sous le soleil, plus de 200 personnes ont pu danser, chanter et écouter de la musique variée dans une ambiance conviviale puisque les commerçants étaient de la partie. La réussite de cette fête a montré que les Évrannais pouvaient, ensemble, se mobiliser autour d'un événement culturel. Coût = 400 € (pour la restauration des artistes).

■ À DIMANCHE AU CANAL : PIQUE-NIQUE ET ANIMATIONS SUR LE PORT

L'association Les Canaux de Bretagne encourage les communes riveraines des canaux à organiser le même dimanche (cette année le 10 août) un pique-nique géant et des animations. Les élus



d'Évran et de Saint Judoce, accompagnées des quelques bénévoles et de partenaires pour les animations ont donc organisé ensemble cet événement : apéritif offert sur le port, restauration par l'Évran, suivi d'animations musicales, équestres et nautiques, et enfin un café au pont de St. Judoce. Environ 400 personnes ont participé à cet après-midi sous le soleil (mais après une pluie battante le matin !). Coût = 200 €.

■ LE FORUM DES ASSOCIATIONS : UN FRANC SUCCÈS

Le forum a réuni une vingtaine d'associations, pour la plupart des associations évrannaise mais aussi celle souhaitant s'implanter dans la commune ou simplement faire connaître leurs activités. Lors de cette soirée de rencontres et d'échanges, la commission a pu ainsi récolter les demandes et remarques

de chacun. L'idée également est de faire du lien entre chaque

association et de mieux se connaître. De nombreux habitants ont ainsi pu découvrir des activités variées qu'il ne connaissait pas et surtout se rendre compte que le bénévolat, s'il change au fil des ans, reste néanmoins très actif à Évran. La commission et la mairie tiennent à remercier toutes les associations qui ont joué le jeu de cet événement que nous voulons pérenniser.

■ RÔLE DES ÉLUS AU SEIN DE DINAN COMMUNAUTÉ

Évran est représenté par deux 2 élus au sein Dinan Communauté dans les commissions « culture » et « sport ». Nous nous positionnons de manière active dans ces diverses commissions et, avec l'aide des communes proches, nous avons l'ambition de rééquilibrer l'offre socio-culturelle vers le sud de Dinan.

■ LES PERSPECTIVES

L'avenir et les ambitions de notre commission sont multiples.

■ Au niveau sport

Un audit interne est, en cours de finalisation, afin de rationaliser l'utilisation des salles et du matériel pour pouvoir proposer des créneaux permettant la création d'antennes évrannaises pour des associations d'autres communes. Notre offre sportive doit s'enrichir que ce soit pour les enfants ou pour les adultes. Les associations, nous ont, également, toutes fait part de leur manque de bénévoles. A ce titre, notre club de football, le Stade évrannais, cherche encore des personnes susceptibles d'encadrer les tout-petits mais aussi les plus grands (- de 18 ans). Toutes les personnes, désirant partager leur vécu, seront les bienvenues.

Au niveau loisirs

Nous avons commencé à rencontrer des habitants désirant s'investir dans la relance du comité des fêtes, depuis trop longtemps en suspens. Le domaine d'action et le fonctionnement sont, encore, à définir mais la volonté d'agir est bien présente. Toutes les personnes intéressées peuvent, également, nous contacter.

Au niveau culturel

La bibliothèque au quotidien mais également différents événements (dédicace, focus sur un artiste, expositions) viendront rythmer les prochains mois dans les différents lieux de culture évrannais. L'exposition sur la Première Guerre Mondiale, par exemple, démarrera au début du mois de novembre (à la mairie).

D'un point de vue plus général, après avoir effectué un bilan global de l'offre socioculturelle évrannaise, notre équipe finalise son projet à court, moyen et long terme. Ce projet nous permettra de définir les priorités et vous sera présenté début 2015.

Travaux et Urbanisme

Lors des 6 premiers mois de notre mandat, les services techniques ont continué à fonctionner comme auparavant. Les demandes des habitants ont pour la plupart été prises en compte.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits pour que nous puissions étudier leur éventuelle intégration dans le programme 2015.

Les élus et le chef d'équipe technique se sont rapidement mis d'accord pour **faire des économies sans impacter l'entretien, l'embellissement ou la qualité du service.** Cela passe notamment par la mise en concurrence des fournisseurs et des prestataires (demande de 3 devis au lieu d'un seul).

Nous évitons aussi de faire des aménagements non urgents lorsqu'une vision à plus long terme est nécessaire. Ainsi, l'agrandissement du parking de l'Apothicaire a été reporté car la proposition faite en 2013 par un bureau d'étude ne satisfaisait ni les nouveaux élus, ni les agents techniques, ni les riverains.

La rénovation du Presbytère ne pourra être faite qu'une fois que nous aurons pris une décision sur le devenir de ce bâtiment ancien. La réfection de routes a été reportée étant donné le bon état de ces routes et la très faible trésorerie de la mairie au moment où étaient programmés les travaux (environ 30 000 € d'investissement en moins).

Nous avons abaissé le budget de fleurs, le passant de 5 000 à 2 000 € sans que le fleurissement du bourg en soit significativement affecté (lire plus loin dans la partie « groupe de travail - ESPACES VERTS ET FLEURS »).

■ LES SERVICES TECHNIQUES AU QUOTIDIEN

Les 4 agents et leur chef d'équipe élaborent chaque semaine leur programme de travail, (sous la supervision de l'élu référent). Ils intègrent les demandes plus récentes des habitants en fonction des travaux déjà prévus et des urgences.

Nos agents s'occupent entre autres de l'entretien du bourg (voirie, espaces verts, fleurissement, rénovation des bâtiments, terrain de foot etc.) et dans les villages (réparation de la voirie, fauchage etc.). Certains travaux (fauchage des talus notamment) sont sous-traités. Le ménage des bâtiments publics est assuré par une personne à temps plein.

A partir de janvier 2015, nos agents ne feront plus le ramassage des ordures ménagères puisqu'il reviendra uniquement à ceux de Dinan Communauté, ce qui libérera un tiers temps.

Les élus portent une attention particulière à ce que nos agents soient consultés sur les projets (lotissement, accessibilité, démarche zéro-phytosanitaire etc.) pour une meilleure adhésion sur les décisions entre élus et agents

- Nous souhaitons que chaque citoyen soit plus vigilant par exemple, dans l'entretien des haies dans le bourg comme en campagne afin de ne pas gêner le voisinage, la visibilité de la circulation, le passage des véhicules, cyclistes et piétons.
- Nous demandons aux usagers de respecter les aires de tri sélectif. Nos agents doivent encore trop souvent passer du temps à enlever des ordures ménagères près des containers et à nettoyer les surfaces. Les usagers qui ne respectent pas ces règles élémentaires de civisme seront sanctionnés par une amende.

■ L'URBANISME AU QUOTIDIEN

Nous avons un secrétariat très expérimenté en urbanisme capable de conseiller les usagers, d'échanger avec les services de l'État, de préparer et de transmettre les dossiers d'instruction et d'aider les élus dans la prise de décision. En 2015, le service Urbanisme de Dinan Communauté assurera l'instruction des dossiers d'urbanisme à la place de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Les dossiers transiteront toujours par le secrétariat de la mairie et les permis de construire seront toujours octroyés par le Maire.

- Nous vous recommandons de contacter le secrétariat de la mairie à chaque fois que vous avez un projet d'urbanisme (y compris pour les abris de jardin) pour être conseillé bien avant le dépôt de dossier. Les règles d'urbanisme s'appliquent pour tous.
- Nous souhaitons aussi rappeler qu'il est strictement interdit d'agir sur des propriétés publiques (chemin communal par exemple) sans l'avis écrit de la mairie.

■ PARTENARIAT AVEC LA POSTE

Dans quelques mois, des boites aux lettres neuves seront mises à disposition de l'équipe technique pour remplacer celles endommagées. Un diagnostic a été réalisé par un agent de La Poste et l'équipe technique dans les villages. Les plaques numérotées seront bientôt à disposition des habitants.

■ ACCESSIBILITÉ

La loi handicap du 11 février 2005 impose la mise en accessibilité des établissements recevant du public avant le 1er janvier 2015 et des transports publics avant le 13 février 2015. Le texte ne prévoyait cependant pas d'accompagnement approprié. Le gouvernement a donc proposé une ordonnance pour rendre l'objectif de 2015 réaliste et garantir que les travaux nécessaires soient bien réalisés. Ainsi, les propriétaires ou exploitant d'ERP (Établissement Recevant du Public), ont jusqu'au 1er octobre 2015 pour créer des « Agendas d'Accessibilité Programmée » (Ad'AP), un dispositif obligeant les acteurs à réaliser les travaux dans un calendrier précis et resserré (3 ans au plus). Le travail d'élaboration des Ad'AP pour les communes sera peut-être mutualisé au sein de l'intercommunalité.

Plus de renseignements sur : www.accessibilite.gouv.fr

■ PLAN LOCAL D'URBANISME(PLU)

La révision du Plan Local d'Urbanisme d'Évran démarrera en 2015. Les maires et élus en charge des 26 communes de Dinan Communauté ont été consultés en 2014 par les services de DC pour réfléchir à une possible mutualisation des moyens dans la révision de PLU communaux ou à l'élaboration d'un PLU intercommunal. La décision sera prise début 2015.

■ PROGRAMME LOCAL D'HABITAT (PLH)

L'extension du Programme Local d'Habitat de l'ex-CODI sera très prochainement faite sur les 8 communes de l'ex-CCPE. Il permettra de définir une politique cohérente répondant quantitativement et qualitativement aux besoins en logement. Le PLH (comme le PLU) tiendra compte du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), même si celui-ci doit faire l'objet de modifications selon les recommandations des services de l'État.

■ AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE NORD DE L'AGGLOMÉRATION

En 2013 et 2014, à la demande des riverains, des essais de réduction de la vitesse ont vu le jour en partenariat avec l'agence technique du Conseil Général. Le projet final devra sécuriser la voie conjointement pour les véhicules et les piétons/cyclistes. De même qu'il contribuera à l'embellissement de cette entrée de bourg. Les riverains et les usagers professionnels seront consultés avant toute décision sur le projet final.

■ AMÉNAGEMENT FUTUR DU PORT DU CANAL

Le port du canal et le chemin de halage apportent un cachet fort appréciable dans le paysage évrannais. Le développement de ce site permettra de rendre Évran encore plus accueillant pour les nouveaux habitants comme pour les touristes. Une réflexion a été initiée par les élus et sera poursuivie avec l'association Cœur Émeraude (projet de Parc Naturel Régional), l'association Les Canaux de Bretagne, le Syndicat du Bassin Versant du Linon, le service tourisme de Dinan Communauté, le pays touristique de Dinan, le conseil régional de Bretagne. Nous y associerons aussi les acteurs Évrannais du tourisme et les habitants.

■ AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE L'AGGLOMÉRATION

Nos échanges avec l'agence technique du Conseil Général 22, le CAUE 22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), Dinan Communauté et la société Carrefour aboutissent à un projet de rond-point franchissable qui facilitera l'accès au futur magasin alimentaire (et à sa station essence) ainsi qu'à la zone tertiaire tout en embellissant l'entrée de notre bourg. Le coût approximatif, estimé à 100 000 €, sera en partie pris en charge par la société Carrefour et par les subventions.

■ LE DEVENIR DU 8À8 ET L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG ?

Le 8À8 pourrait fermer en juillet 2015 (en même temps que l'ouverture du futur Carrefour Contact). Une réflexion est en cours avec plusieurs partenaires pour étudier l'opportunité ou non pour la mairie d'acquérir ce site. Lire aussi dans « Développement Économique ». Cette réflexion s'étendra aux divers aménagements nécessaires dans les années à venir dans le centre bourg, en tenant compte de la nécessité de le dynamiser, des projets privés, des normes d'accessibilité etc. D'ici là, nous privilégierons les aménagements mineurs et peu coûteux comme par exemple un aménagement de voierie pour les piétons sur la place Jean Perrin.

■ PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2015

En plus des travaux de routine, il y aura donc plusieurs priorités :

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme et du Programme Local d'Habitat
- Aménagement de l'entrée sud de l'agglomération (rondpoint franchissable), de l'entrée nord de l'agglomération, de voies douces urbaines et de voies vertes.
- Aménagement final du lotissement La Corderie (mise en vente des 5 derniers lots fin 2014) et préparation du nouveau lotissement La Fontaine.
- Installation d'une serre et d'un jardin botanique pour le fleurissement et pour les activités périscolaires.
- Rénovation de l'Église.
- Étude des besoins futurs de la station d'épuration.
- Étude de faisabilité sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics et sur le développement de la filière bois-énergie.
- Nettoyage et équipement de la rivière « Le Linon » pour rendre possibles des circuits en kayak par l'Office des Sports notamment.
- Aménagement de logements locatifs dans des bâtiments publics existants.
- Déplacement de l'arrêt de car Rennes-Dinan-Dinard.
- Aménagements du port sur le canal.
- Ces priorités initiales seront discutées lors de la réunion publique du 7 novembre 2014. Nous inviterons les habitants à les commenter et à faire des propositions pour les travaux de 2015 comme pour les travaux futurs de la période 2016-2020. Les décisions finales dépendront aussi du budget d'investissement et de fonctionnement que la commune pourra se permettre d'allouer dans les années à venir.

Groupes de travail

Dans un esprit de citoyenneté et de partage d'expérience, la nouvelle équipe municipale a tenu à instaurer des groupes de travail en complément des commissions municipales. En effet, ils travaillent sur des thématiques précises et ont pour but d'associer des élus et des bénévoles. La motivation et l'investissement de chacun favorise l'avancement des projets dans un intérêt collectif.

Il est donc essentiel que les habitants s'impliquent si le sujet les intéresse (chacun peut apporter son point de vue). Vos contributions nous font avancer. Si vous souhaitez vous impliquer à nos côtés, contactez la mairie ou directement l'un des membres des groupes de travail.

GROUPE DE TRAVAIL « BIBLIOTHÈQUE »

La bibliothèque est un lieu de vie important et actif pour tous les évrannais. Avec l'aide des bibliothécaires en place, l'équipe réfléchit à la manière d'améliorer l'offre existante. Les journaux peuvent maintenant être consultés sur place et un accès public à internet y sera bientôt disponible. De même, ce lieu devrait offrir en 2015 un accès wifi gratuit en son sein.

Les locaux demandent également à être repensés. Notre équipe a démarré sa réflexion et les consultations vont rapidement débuter. En attendant, un réaménagement a eu lieu au cours de l'été avec des bénévoles, le personnel, le service technique et avec l'aide de la bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA).

■ LES LIVRES ET REVUES

Beaucoup d'achats ont été effectués pendant la période estivale : des romans adultes et jeunesse, ainsi que de bandes dessinées. Dans le cadre de la rentrée littéraire, des nouveautés arriveront très prochainement. Pour répondre au mieux aux attentes des lecteurs, l'équipe a fait un point sur les abonnements.

Nouveaux abonnements « adultes »:

- Revues mensuelles : Que Choisir, Ça m'intéresse, Mon Jardin Ma maison, Famili
- Revue hebdomadaire: Femme actuelle

Le journal *Le Petit Bleu* est mis à disposition, dès le vendredi aprèsmidi chaque semaine (consultation sur place).

Point sur les abonnements « enfants »

Les renouvellements:

- Les Belles Histoires
- Images Docs
- Julie

Les nouveautés :

- Popi
- J'aime Lire
- Okapi

■ LES ANIMATIONS

- En début d'année : le samedi matin, atelier tricot et crochet (pour les enfants de 8 à 12 ans) encadré par trois bénévoles. Les jeunes tricoteuses ont créé un patchwork en tricot qui

- a permis de recouvrir deux chaises de la bibliothèque.
- Du 22 février au 8 mars : accueil de l'exposition « Rimes et Mailles » de l'artiste plasticienne Anne Guibert Lassale. Elle a animé un atelier intergénérationnel dans le cadre de cette exposition et qui a permis à chaque participant de repartir avec sa création mêlant art, tricot et poésie.
- En mai : installation de l'exposition « Le Pays d'Évran, il y a un quart de siècle » par le Cercle Culturel Rance Linon. Pendant plus d'un mois, cette exposition photos de Mr Christian Martin, ancien correspondant Ouest France du Pays d'Évran de 1988 à 1993 a rencontré un vif succès.
- Toujours en lien avec souvenirs des Évrannais, autour du 70° anniversaire de la Libération d'Évran, les enfants de l'École Jules Verne ont rencontré les résidents de l'EHPAD. Afin de raconter leur voyage en Normandie, les élèves ont recueilli les témoignages de certains résidents de l'EHPAD concernant la vie pendant l'occupation allemande. Tous ces témoignages ont été présentés par les enfants aux résidents et à leurs familles le 20 juin 2014 lors d'un goûter à l'EHPAD. Ce fut un grand moment d'émotion.

■ RECRUTEMENT

La Municipalité remercie Tatiana Allix pour le travail accompli pendant l'année.

Nous accueillerons en novembre Delphine David. Nous vous la présenterons dans le prochain bulletin municipal (ainsi que l'ensemble du personnel communal).

■ INFORMATIONS PRATIQUES

Les horaires:

Mardi de 16h30 à 18h30 Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h Vendredi de 16h30 à 18h30 Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Les tarifs :

5.70 € pour les adultes d'Évran (9.40 € pour les adultes hors Évran) et 3 € pour les enfants

Contact:

Téléphone: 02-96-27-53-33

Restez informés de toute l'actualité de la bibliothèque avec la page Facebook « Au coin d'un livre »

GROUPE DE TRAVAIL « CHEMINS COMMUNAUX »

Une dizaine de bénévoles très motivés se sont déjà manifestés. Une première rencontre a eu lieu avec Yvon ESNAULT qui est la personne locale référente. Ainsi, deux ou trois portions de chemins vont faire l'objet de restauration prochainement.

Le but est de faire revivre et de se réapproprier une partie du patrimoine communal tout en valorisante le bocage en relation avec les projets énergétiques, mais aussi en construisant des liaisons dites douces pouvant renforcer l'intérêt touristique du territoire. Ce travail est bien sûr à construire en association avec tous les utilisateurs (piétons, VTTistes, chevaux) mais aussi en cohérence avec l'esprit du thème de la stratégie du pays de Dinan qui va s'articuler autour du canal et ses affluents, sur le territoire de 3 communes (Évran, Saint-Judoce et Saint André). Des moyens en matériel ou carburant pourraient être mis à disposition des bénévoles.

GROUPE DE TRAVAIL « ESPACES VERTS ET FLEURS »

Il s'agit de proposer des idées, des options d'aménagement, d'entretien des espaces verts sur la commune pour l'embellissement et repenser au fleurissement toute l'année avec des vivaces en utilisant le moins d'eau et de réduire le temps passé à leur entretien par les employés municipaux.

■ ÉTAT DES LIEUX

Cette année, nous avons fait d'importantes économies d'achats de plantes en gardant l'essentiel.

Nous avons commencé à planter des vivaces.

Les bénévoles de la commission ont d'ailleurs offert gratuitement 120 vivaces qui ont été plantés dans les bacs vides ou insuffisamment remplis.

Sur le pont du port, les jardinières ont été positionnées pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite.



■ ACTIONS À VENIR

Une réunion a eu lieu le 11 septembre afin de repenser les parterres de la rue de l'Hôpital en les retravaillant de façon esthétique et pour mettre des plantes pérennes qui fleuriront au fil des saisons dans les jardinières au sol et massifs.

Une pépinière communale et une serre vont être installées pour que les habitants y déposent leurs plants.

Pour la première fois, nous avons déposé un dossier dans l'intention d'obtenir un label 1 fleur en 2015 dans le cadre

d'une nouvelle organisation départementale (du Conseil Général 22) : LES CÔTES D'ARMOR SONT BELLES, JARDINONS AU NATUREL.

Le paysage, le végétal et le fleurissement sont des atouts importants participant au développement de la qualité de vie et l'attractivité de la commune. La notion d'embellissement se substitue désormais à la notion de fleurissement.

Notre candidature a été retenue et une commission technique départementale est passée le 15 septembre afin d'évaluer les aménagements communaux selon les critères d'évaluation établis par le Conseil National des villes et villages fleuris et bénéficier de leurs conseils. Ce jury a présenté un avis favorable. Dans la même veine, une commission RÉGIONALE viendra nous évaluer en 2015.

■ IMPORTANT

L'embellissement de la commune est l'affaire de tous. Toute initiative et toute action sont les bienvenues comme par exemple : le fleurissement des commerces, d'une façade, d'un balcon, pieds d'arbres, des éléments du patrimoine, jardins, dons de plants...

Un cadre soigné, fleuri et planté marque l'identité d'un village. Alors, « JARDINONS AU NATUREL ET EMBELLISSONS ENSEMBLE ÉVRAN »



GROUPE DE TRAVAIL « RESTAURATION SCOLAIRE »

LE CONTEXTE

Actuellement un contrat d'approvisionnement en repas nous lie jusqu'en septembre 2016 à la société RESTECO. Cette prestation qui concerne environ 32 000 repas par an est réalisée en liaison chaude (minimum 63°C) à partir de la cuisine centrale d'Aucaleuc. La distribution des repas se fait en self-service pour les primaires et les collégiens. Les tickets sont achetés à la mairie et contrôlés sur place à la cantine par le personnel communal.

La liaison chaude dite aussi « liaison tiède » donne une fausse idée de fraîcheur et affecte la qualité des plats, notamment les pâtes et le riz car le processus culinaire est amorcé dès 9h pour le service de midi. Actuellement le standard pour ce type de prestation est la liaison froide qui elle génère une meilleure maîtrise de ce processus. La cantine scolaire n'est pas équipée de four pour ce type de prestation.

Il n'y a pas non plus d'animations par ce prestataire autour de thématiques de saison.

La diététique qui dans l'absolu est censée être respectée sur un cycle de 20 repas, n'est pas assez présente au cœur des assiettes de nos enfants compte tenu des propositions de choix pernicieux proposés en libre-service.

Concernant l'origine des produits, il n'y a pas de contraintes fortes dans le cahier des charges actuel.

LES ACTIONS

Les élus de ce groupe de travail « restauration scolaire » conscients de ces carences ont rencontrés RESTECO à deux reprises et une inflexion sur le contenu des repas a été prise pour ramener plus de diététique dans l'assiette de nos petits, cette modification sera effective après les vacances de la Toussaint.

Dans l'urgence, nous avons convenu dès le mois de septembre avec RESTECO de recevoir les menus 4 semaines à l'avance pour une validation à semaine moins deux. Nous souhaitons évidemment que l'ensemble des intéressés puissent s'impliquer dans cette concertation au sein d'une réunion du groupe de travail qui va être convoqué prochainement.

LES PERSPECTIVES

Nous proposons que ce groupe de travail réfléchisse cet hiver à un nouveau cahier des charges permettant d'avoir plus de garanties sur l'origine des produits et sur la qualité intrinsèque des repas servis en n'écartant pas l'éventualité de solliciter un nouvel appel d'offre au printemps 2015 qui pourrait compte tenue des 6 mois de préavis voir le jour pour la rentrée 2015-2016.

La parole de l'opposition

Note : les communes de moins de 3 500 habitants n'ont pas d'obligation légale à laisser un espace d'expression dans les supports diffusés auprès de la population. Néanmoins dans un souci de transparence, la majorité considère qu'il est bon de respecter la démocratie en laissant les élus de l'opposition s'exprimer librement.

ÉDITO DE RENTRÉE DE L'OPPOSITION

Le temps des vacances est passé, nous souhaitons que cette période estivale ait été pour vous propice à des moments privilégiés en famille ou avec des amis pour à la fois se reposer, se ressourcer, se déstresser avant d'attaquer une nouvelle année qui promet d'être toujours plus difficile si l'on en croit la plupart des commentateurs de la vie politique et économique. Il est vrai qu'il n'y pas de quoi pavoiser avec une croissance économique atone depuis le 1^{er} semestre 2014 (croissance 0%), une menace réelle de déflation inquiétante pour l'avenir proche et une courbe du chômage qui ne cesse de progresser de mois en mois.

Mais de naturel optimiste, nous pensons que la France à des

ressources, que notre territoire est riche de femmes et d'hommes à l'esprit d'initiative et qu'il suffirait de peu de choses pour retrouver la confiance qui fait aujourd'hui défaut. La confiance, c'est le moteur de l'économie dans une économie ouverte, c'est pourquoi, là où l'on se trouve, nous devons participer activement au réveil de cette confiance par nos actions individuelles ou collectives au travers nos responsabilités dans nos entreprises, les associations auxquelles nous participons et pour certain nos mandats d'élus.

Nous vous tiendrons informé tout au long de ce mandat de nos prises de position, de notre manière de voir les choses et de l'angle sous lequel nous envisageons de faire vivre la démocratie municipale au sein du conseil.

Nous sommes donc ravis de vous accueillir sur le nouveau blog d'opposition et d'information d'ÉVRAN piloté par vos élus d'oppositions et ceux qui les soutiennent à l'adresse suivante :

oppositionevran@blogsopt.com

Venez nombreux le consulter et le faire vivre avec nous, ce doit être un outil d'échange ouvert et participatif, un incubateur d'idées.

A bientôt, L'équipe d'opposition

■ RÉUNION PUBLIQUE

Rendez-vous le vendredi 7 novembre 2014 à 20h, salle Jean de Beaumanoir.

Pour la première fois, la mairie organise une réunion publique à destination de tous les Évrannais. L'objectif est de renouveler cet événement une fois par an. Cet échange entre les élus et les habitants sera l'occasion de faire le point sur la situation de la commune, notamment financière, et sur les actions entreprises et en cours tout au long des 6 mois écoulés. Mais, la majeure partie de la réunion devrait être consacrée à un échange sur les projets à conduire d'ici à 2020 : aménagement du centre bourg; nouveau lotissement; développement des loisirs; promotion du tourisme; économies d'énergie;

La participation des habitants est donc importante pour permettre d'entamer une réflexion ensemble et dans l'intérêt de tous.

Venez nombreux!

■ LES DÉLIBÉRATIONS

Nous préparons un livret avec la totalité des délibérations de conseil municipal sur l'année 2014. Il sera mis à disposition dès janvier 2015.

En attendant, nous vous rappelons qu'elles sont disponibles sur le blog et à la Mairie.

■ ENTRETIEN DES HAIES

Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public, il faut donc les tailler régulièrement. Les feuilles qui tombent sur les trottoirs doivent être balayées par vous et non par les services techniques de la commune. L'entretien du trottoir devant votre maison est de votre ressort.

Le surplomb des routes par la végétation nuit à la conservation de la voie et peut constituer un danger pour les usagers (risque de chute de branches lors d'un vent fort, route humide et glissante, risque accru de verglas en hiver, diminution de la perception de la signalisation par les automobilistes, chocs et dégradations des camions, notamment les rétroviseurs).

Votre responsabilité peut être engagée en cas de problème et le code de voirie routière fait obligation aux propriétaires ou fermiers de couper les arbres, branches et racines à l'aplomb du domaine public.

Après constatation et en cas de nécessité, le passage d'un lamier pourra être demandé pour effectuer les travaux nécessaires (coût horaire : 80 € HT à la charge du propriétaire).

Nous comptons donc sur votre civisme.

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement aura lieu du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Celui-ci permet d'établir les populations légales de la commune, de fournir les données socio-démographiques détaillées sur les individus et les logements et de constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'INSEE réalisées ultérieurement auprès des ménages.

La commune prépare et réalise l'enquête de recensement, en partenariat avec l'INSEE de RENNES. Elle reçoit à ce titre une dotation forfaitaire, et a en charge le recrutement et la rémunération des agents recenseurs (candidature à faire parvenir à la Mairie). Une communication locale au plus près des habitants sera organisée en temps voulu.

■ PROCHAIN BULLETIN

Voici quelques-uns des sujets qui seront abordés dans le prochain bulletin municipal :

- État civil de l'année 2014 (naissances, mariages, décès)
- Présentation du personnel communal
- Urbanisme de l'année 2014
- Zoom sur le travail des commissions municipales
- Zoom sur le travail effectué par les commissions communautaires à Dinan Communauté
- Délibérations des conseils municipaux

Ainsi que de nouvelles rubriques pour être au plus près de vos attentes;

N'hésitez pas à partager avec nous vos idées d'articles si vous souhaitez que ce soit publié...

Et si vous avez des interrogations sur certains sujets, faites-le nous savoir : nous y répondrons !

■ CONTACTER LA MAIRIE

Adresse: 12, rue de la Mairie - 22630 Évran.

Téléphone: 02 96 27 40 33

Email: commune.evran@wanadoo.fr

Blog: http://evran.typepad.fr/evraninfoblog Page Facebook: « Évran commune de Bretagne »

Horaires: Lundi au Vendredi: 9h-12h30 et 14h30-17h.

Samedi: 10h-12h (hors vacances d'été)